

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Français langue étrangère 1.1			
Code	PEGE1B08FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval <b>Isabelle HENRY</b> (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Il s'agit, en début de première année, de conduire l'étudiant à un certain nombre de prises de conscience qui permettent de comprendre les origines et les enjeux de l'enseignement du FLE, dans toute sa complexité (différentes réalités, différents concepts de langue et de besoins...) ainsi qu'à une connaissance générale de la situation en Communauté française de Belgique.

Ensuite, il faut amener l'étudiant à développer une série de compétences fondamentales en FLE.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
  - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

### Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de définir les concepts de FLE, de FLS, de FLES, de langue première et de diglossie ainsi que d'expliquer les caractéristiques des situations d'enseignement qui y sont liées.

II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'expliquer en quoi consiste une leçon zéro, d'identifier les enjeux qui y sont liés et son contenu.

III. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de déterminer et de justifier quel français enseigner en fonction de la situation d'enseignement.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE1B08FFA Français langue étrangère 1 45 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE1B08FFA Français langue étrangère 1 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français langue étrangère 1			
Code	22_PEGE1B08FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes:

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, de restituer, d'appliquer à bon escient, d'analyser et de justifier les notions et concepts travaillés.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Notions liées au FLE: définitions, enjeux, méthodologies, cadres d'apprentissage, publics, ressources, supports...
- Travail sur les outils de la langue (phonétique, lexicale, syntaxe) dans la perspective des pratiques d'enseignement.
- Observations, analyses et premières constructions de pratiques liées à l'enseignement/apprentissage du FLE.

### Démarches d'apprentissage

Le cours est conçu comme une suite de modules, certains plus théoriques, d'autres axés sur des pratiques d'observation, d'analyse et de construction d'activités d'enseignement/apprentissage.

(Note : On ne s'interdira pas de bouleverser l'ordre des modules, en fonction du groupe-classe, de l'actualité liée à

l'ouverture et l'éveil au monde, du souci d'être proche des réalités concrètes de la langue mises en œuvre dans les documents authentiques.)

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Pratique de l'évaluation formative
- Organisation de moments centrés sur les questions de l'étudiant
- Prise en compte des difficultés des étudiants dans l'organisation des cours

### **Sources et références**

- Cuq & Gruca, Defays, Laurens, Lucchini, Maravelaki, Puren, Wauters
- Référentiels: *CECR* (Conseil de l'Europe), *Référentiel de l'Alliance française pour le cadre européen, Apprentissage du français en classe passerelle* (FESeC), *Inventaire des contenus clés des niveaux du CECRL* (CIEP), *Référentiel des compétences* (Lire et Ecrire)
- Les revues *Le français dans le monde*, *Le Langage et l'Homme*

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Documents authentiques
- Articles théoriques

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Restitution des contenus théoriques et mise en oeuvre de ces contenus dans l'analyse et la mise en oeuvre de pratiques.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### **Dispositions complémentaires**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).